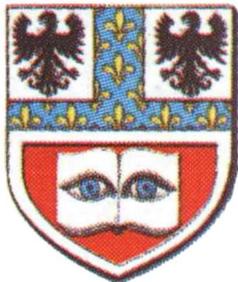


**Commune de
SCHERLENHEIM**



**Procès-verbal
des délibérations
du Conseil Municipal**

**Date de convocation 26 juin 2024
Séance du 03 juillet 2024**

Sous la présidence de Mme Marie-Paule LEHMANN, Maire
Secrétaire de séance : Pierre LENGENFELDER
Elus : 11 - En fonction : 10 - Présents ou représentés : 9

Présents : Marie-Paule LEHMANN, Pierre LENGENFELDER, Julien BURY, Olivier LAUGEL, Noémie LAUGEL, Guy LUTZ, Gaëlle LENGENFELDER, Alain LAUGEL, Monique DEBUS

Absente excusée : Barbara NUSS

ORDRE DU JOUR

- 1) Election du secrétaire
- 2) Approbation du Procès-verbal du 10 avril 2024
- 3) Travaux de réaménagement de traverse de Scherlenheim – Choix du maître d'œuvre
- 4) Réponses aux interrogations d'un administré
- 5) Divers

**Election du secrétaire : Pierre LENGENFELDER
Approbation du PV du 10 avril 2024 – unanimité**

1/ 1.1 Marchés publics

Travaux de réaménagement de traverse de Scherlenheim choix du maître d'œuvre

DCM10-2024

Madame le Maire rappelle la délibération DCM11-2021 approuvant la convention d'accompagnement technique en aménagement pour l'aménagement de la traverse de Scherlenheim avec l'ATIP.

VU la publication du marché de maîtrise d'œuvre en date du 04 avril 2024 pour les missions suivantes :

Tranche ferme :

1. **TF1** : mission de maîtrise d'œuvre (réaménagement du carrefour Nord de la traverse) comprenant l'élément de mission suivant : études d'avant-projet (AVP).
2. **TF2** : mission de maîtrise d'œuvre (réaménagement du carrefour Nord de la traverse) comprenant les éléments de mission suivants :
 - Études de projet (PRO).
 - Assistance pour la passation des marchés publics de travaux (AMT).

- Études d'exécution (EXE).
- Direction de l'exécution des travaux (DET).
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC).
- Assistance aux opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

Études d'exécution :

Les études d'exécution porteront sur la tranche ferme du marché.

Tranches optionnelles :

1. **TO1** : mission de maîtrise d'œuvre (réaménagement du carrefour Sud de la traverse) comprenant les éléments de mission suivants : PRO-AMT-EXE-DET-AOR-OPC
2. **TO2** : recherche et montage des dossiers de subventions

VU la date limite de réception des offres fixée au 30/04/2024

VU la réception des offres des candidats EMCH ET BERGER – TTK Bénédicte MITAINE Paysagiste – SODEREF – M2I / ZB Paysagistes

VU le rapport d'analyse des offres élaboré par l'ATIP dans le cadre de sa mission et validé en commission le 03 juillet 2024.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de confier la mission de **maîtrise d'œuvre** selon les missions précitées au candidat **EMCH et BERGER** 29 route de la Wantzenau 67800 HOENHEIM pour un montant total de **31 104€** HT décomposé ainsi tranche ferme **20 160€** tranche optionnelle 1 pour **9 216€** et tranche optionnelle 2 pour **1 728€**
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le marché
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5% du montant du marché initial

Adopté à l'unanimité
